

La petite École

Par Louis-Philippe Rousseau

DANS CE NUMÉRO :

Si le chapeau vous fait, mettez-le. Par Dominique Riberdy	p. 2
Acheter des livres, c'est voter! Par Émilie Paquin	p. 3
La conservation préventive Par Sarah de Bogui	p. 5
Sept mises en situation, la suite Par Jean-Philippe Bourdon	p. 10
Vox Pop : Quel est votre per- sonnage préféré?	p. 15
Et plus encore ...	

Équipe de rédaction

Coordonnateurs

Marie-Eve Lapointe
Louis-Philippe Rousseau

Collaborateurs

Jean-Philippe Bourdon
Sarah de Bogui
Marise Falardeau
Eugène Lakinsky
Sandra Lenneville
Émilie Paquin
Dominique Riberdy
Tania Siglinde
Vicky Tessier

Le comité des conférences midi

Révisseur

Mélanie Boivin

Il faut de tout pour faire un monde. Prenez cette édition de *La Référence*. On a une charge explosive, écrite par une de nos collègues qui a le courage de ses opinions, que vous lirez avec intérêt en page 2. Il y a aussi de la douce folie (merci pour les personnages préférés). Et, il y a des articles de grande qualité sur des sujets qui intéresseront les apprentis spécialistes de l'information que nous sommes.

Mais, je disais donc qu'une de nos collègues a d'une manière éloquente et courageuse exposé son point de vue sur le caractère « petite école » de maîtrise 1. Ce n'est pas la première fois que j'entends ce discours à l'université. C'est vrai que nous sommes à deux pas du marché du travail. La course aux A+ se doit d'être un marathon serein vers un objectif de professionnalisation et non un sprint effréné dans une optique à court terme. Le but de notre passage à l'EBSI est bien de nous former à être des professionnels. En deux ans. C'est très court. Au début, nous ne savons rien sur le fabuleux monde des métadonnées. Deux ans plus tard, nous sommes des spécialistes. Enfin, en théorie. Parce que devenir professionnel, c'est bien plus que de répondre aux exigences des professeurs. C'est un état d'esprit, un ensemble d'attitudes qu'on développe en baignant dans le milieu, c'est-à-dire le marché du travail.

Mais, est-il possible de penser que la maîtrise de l'EBSI serait davantage profitable à ses étudiants si elle était offerte en version « coopérative »? Je n'ai pas les statistiques, mais à vue de

nez, au moins la moitié des étudiants de maîtrise travaillent déjà dans le domaine. Ceux qui comme moi, par choix, ne travaillent pas, mais s'investissent dans le para-académique, j'ai réellement l'impression que le marché de l'emploi les verra comme bon second. Est-ce bien normal? C'est la loi de la jungle à laquelle on doit se soumettre, je sais.

Il reste que le parcours est parfois difficile, le stress nous sort par les oreilles, on a des responsabilités « énormes » sur les épaules. Nous allons être des spécialistes, des professionnels, des « références »...

En somme, notre profession est loin d'être monolithique, et c'est à nous de modeler notre identité professionnelle à la réalité du monde contemporain, un monde toujours plus compétitif, où même l'Université nous fait comprendre que nous sommes pris dans une spirale de compétition et de performance et dans un vertige créé par l'urgence d'agir et par la nécessité de toujours faire avancer le « progrès »...

Je voulais vous parler de la « petite École » nommée EBSI. C'est raté. Peut-être n'y a-t-il seulement rien à dire, seulement que les groupes d'étudiants universitaires sont à l'image de la société elle-même: hétérogènes...

Merci à tous nos collaborateurs, qui sont encore une fois nombreux à avoir osé partager leurs idées. Merci de votre intelligence et de votre pertinence. Et vous, lecteurs, je vous invite à tourner la page... ♦

Si le chapeau vous fait, mettez-le, ou la distance à prendre avec les M1

Par Dominique Riberdy

« Pourquoi ne serait-il pas possible de s'exempter totalement de cet examen? »

« Ne pourrait-on pas diminuer le pourcentage de ce travail de 40% à 20%? »

« Pourrions-nous reporter la remise de ce travail à plus tard? »

« Pourriez-vous répéter? »

« Oui, mais moi. »

Etcetera.

Dès la session d'automne 2005, la cuvée des étudiants en M1 s'est scindée en deux. D'une part, on trouve les étudiants à qui la maîtrise fait du bien : émancipation de l'esprit et des connaissances, avancement professionnel, réseaux de contacts, amis. D'autre part, on devine ceux pour qui étudier est pénible et angoissant. « Mais, mais, allons-nous devoir apprendre ça pour l'examen? »

Lors de la grève des professeurs, il a été question de revoir les syllabus afin de trouver une solution aux moyens d'évaluation des cours – car oui, même à la maîtrise sans rédaction, on doit être évalué et ce, malgré les théories feng-shui et autres qui déclarent que les examens sont de mauvais moyens de le faire. Pas besoin de vous rappeler les agréables moments de détente que ces discussions en groupe nous ont procurés à tous à la fin des cours. Pas besoin non plus de ramener la dure et triste réalité qu'ils ont révélée : nous ne sommes pas du même avis parce que nous sommes différents. Certains sont ici pour foncer et étudier – au deuxième cycle faut-il le rappeler – d'autres sont là pour faire figure d'exploités ou de victimes d'un programme où tout va trop vite pour eux.

Les étudiants disent non! Nous ne sommes pas tous de ceux-là! Nous sommes dans une institution qui défend la liberté d'expression et je la prends maintenant pour vous avouer que j'en ai marre! On n'est plus en négociations là, elle est finie la grève! C'est pas la maîtrise des marmottes. On doit travailler et faire tous nos 'tits examens comme des grands cette session-ci. Et je ne veux pas être associée à une cuvée de pseudomaîtres qui chialent à propos d'un oui ou d'un non.

Nous ne sommes pas victimes de l'insensibilité des profs à nous imposer des travaux à la hauteur de notre cycle d'études. Les dates des remises sont connues en début de session et ne me paraissent pas déraisonnables. Il ne me semble pas non plus que nous soyons les laissés pour compte de la vitesse excessive de leur débit de voix dans les cours magistraux. Mais pourtant, y'en a que si. Ces victimes ne voient donc pas la réaction du groupe (et parfois même des profs) lorsqu'elles font de telles interventions en classe? Ne voient-elles pas que le groupe n'est pas d'accord avec elles? Pourquoi est-ce que tout le monde serait prêt à remettre un travail un

certain 3 mars alors que d'autres, à quatre jours de la remise, en relâche, ne le seraient pas? Ces personnes étaient-elles absentes lors de l'adoption du syllabus et tout au long de la session? Pourquoi n'ont-elles pas exercé leur droit de parole pour dire qu'elles se sentaient lésées dans leur cheminement académique quand elles en avaient l'occasion?

Ce qui est le plus navrant dans cette histoire, c'est que nos représentants, l'association étudiante en l'occurrence, accèdent à leur demande et portent leur voix sur la place publique. Non mais.

Parlez-en début de session ou taisez-vous. On est tous dans le même bateau, avec une famille, un job, un chien à sortir pis le téléphone qui sonne (c'est l'autre qui veut savoir si le prettiest est en amour - ask Jeeves!) On n'a pas le temps de faire du cas par cas parce que vous vous êtes mal organisés. Arrêtez de me faire brailler.

La maîtrise à l'EBSI a la réputation d'être ardue et en réalité elle l'est. Soyons à la hauteur de notre diplôme.

Sans rancune. ♦

Un nouveau CE pour l'AEBSI

Par Tania Siglinde, et tout le CE

Le 24 janvier dernier, un nouveau Comité exécutif de l'Association des étudiantes et des étudiants de l'EBSI (AEBSI) a vu le jour. Il est composé de Tania Siglinde, Sandra Lenneville, Chantale Émond, Abdelchafi Djibrine et R. Gino Étienne, trois étudiant(e)s à la maîtrise en sciences de l'information, une étudiante au certificat en archivistique et un autre au certificat en gestion de l'information numérique.

Déjà le début de notre mandat annonce de l'action. Notre dossier chaud de l'année : à la suite à des nombreux malentendus avec la FAÉCUM, le comité précédent suggérait, avant de quitter, une éventuelle désaffiliation. Nous, ignorants et néophytes que nous sommes, commençons à nous renseigner sur le sujet, auprès de la FAÉCUM par l'intermédiaire de la déléguée de cette année, Dominique Riberdy, ainsi qu'auprès d'autres associations de lettres et sciences humaines qui se sont déjà désaffiliées ou qui sont en train de le faire, afin de mieux connaître les conséquences que cela pourrait entraîner et d'en connaître les avantages et les désavantages sur tous les plans... Premier constat : c'est un processus de très longue haleine!

Un autre dossier intéressant : la possibilité de démarrer la tradition de faire une mosaïque de fin d'études. Oui, c'est vrai qu'on ne voit pas souvent des mosaïques de génération au niveau de maîtrise... Mais c'est aussi vrai qu'il est plutôt rare qu'au niveau maîtrise, il y ait des groupes nombreux comme ceux de l'EBSI, qui passent tant de temps ensemble en classe et dont la majorité des élèves graduent en même temps... Imaginez les murs du corridor de la bibliothèque vêtus avec des mosaïques des générations successives, ne trouveriez-vous pas ça beau et inspirant? Franchement...

Bien évidemment, tous ces dossiers, et d'autres si c'est le cas, vous seront présentés et soumis pour consultation en temps et lieu. Mais pourquoi attendre? Si vous avez une opinion, une suggestion, une question ou que vous voulez simplement venir nous voir en action, les réunions du CE sont ouvertes à tous les étudiants de l'EBSI. Prononcez-vous et n'hésitez surtout pas à y assister!

Vous pourrez toujours communiquer avec nous à nos adresses institutionnelles ou encore à la nouvelle adresse de l'AEBSI : aebsi@yahoo.com, pour partager vos opinions, suggérer des points à l'ordre du jour de la prochaine réunion ou nous signaler toute chose à améliorer dans l'environnement étudiant de l'École. ♦

Acheter des livres, c'est voter!

Par Émilie Paquin

Il se passe décidément bien des choses dans l'univers des livres ces temps-ci : achats et rachats par des grands groupes de maisons d'édition, de services de diffusion ou de compagnies de distribution, redéfinition rapide de l'équilibre déjà fragile de l'industrie du livre, aujourd'hui convoitée par des multinationales spécialisées, pour la plupart, dans le commerce des armes¹.

La concentration verticale, récente dans le milieu du livre au Québec, met à l'épreuve le rôle des intervenants indépendants et menace sérieusement la diversité culturelle. Face à cette situation plutôt alarmante, les bibliothèques publiques doivent porter une attention plus grande aux liens qui les unissent aux différents acteurs de la chaîne du livre.

Portrait de l'industrie

D'abord, quelques faits. L'automne 2005 a vu le milieu du livre québécois changer de visage, et pour de bon, alors que l'entreprise tentaculaire qu'est devenue Quebecor Média mettait la main sur Sogides, l'une des trois plus importantes entreprises de diffusion/distribution de livres au Québec. Sogides détenait alors, entre autres, l'Hexagone, VLB éditeur et Typo, les Éditions de l'Homme ainsi que les Messageries ADP, un des plus gros joueurs dans la distribution. Quebecor, déjà propriétaire de nombreuses maisons d'éditions, de Québec-Livres distribution, de la chaîne de librairies Archambault, de plusieurs journaux à grand tirage, de chaînes télévisées, et j'en passe, s'assurait ainsi, en l'espace d'une transaction financière, d'une concentration verticale sans précédent des supports et des moyens de diffusion. L'industrie du livre québécoise, qui avait jusqu'alors échappé au mouvement généralisé de concentration des médias, peut maintenant être comparée à celle de la France, où 50% de la production est aux mains de deux grands groupes, des États-Unis, où 80% des livres sont

(Suite à la page 4)

produits par cinq conglomérats, et à celle de plusieurs autres pays dont l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre.

Puisqu'il est bien connu que l'amour de la poésie ne fait pas bon ménage avec la haute finance, nous pouvons donc supposer maintenant qu'un livre de cuisine produit par les Éditions de l'Homme risque fort d'être recensé dans les médias et les journaux du groupe, puis vendu dans ses librairies où il sera disposé en pile, bien à la vue, tout près de la porte d'entrée, alors qu'un recueil de poésie édité par l'Hexagone, probablement ignoré de la critique, risque plutôt d'être relégué sur les plus hautes tablettes des quelques librairies qui le tiendront, en quantité minimale, et pour trois mois tout au plus. C'est d'ailleurs ce que remarquait André Schiffrin dans son ouvrage *L'Édition sans éditeur*, alors qu'il énumérait les effets pervers de la concentration des moyens de production et de diffusion sur le milieu du livre américain : réduction de l'offre, interchangeabilité des produits pilonnés plus rapidement et en plus grande quantité, et surtout, diminution marquée de la qualité et de l'originalité de la production éditoriale.

Ceci est bien alarmant, me direz-vous, mais en quoi les bibliothèques publiques devraient-elles se sentir concernées? En tout (ou presque), vous répondrais-je. Les bibliothèques sont des organismes de première importance qui participent « au développement culturel des individus et des groupes sociaux » et visent à ce que les citoyens soient « en possession des informations qui leur permettent d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif

dans la société ² ». La réussite de la mission culturelle des bibliothèques publiques se mesure à l'aune de la diversité culturelle des sociétés. Ainsi, ce ne sont pas seulement les petits éditeurs et les petites librairies qui chancèlent lorsque l'ensemble de la production éditoriale est contrôlé par quelques empires financiers qui dictent les modes et fixent les prix, ce sont aussi les bibliothèques qui voient leur rôle de diffuseur culturel s'affadir et leur fonds s'appauvrir, soumis au même rythme (effréné) de rotation des stocks que les librairies.

Que faire?

Mais que peuvent les bibliothèques contre cette marchandisation du livre par ailleurs généralisée? Assez peu en effet. Toutefois, le milieu du livre québécois a ceci de particulier qu'il est régi par la loi 51, qui sert de cadre au commerce du livre et régule les liens marchands entre les différents maillons de la chaîne. Les bibliothécaires doivent ainsi acheter leurs livres dans des librairies agréées, parmi lesquelles figurent bon nombre de librairies indépendantes, qui doivent elles-mêmes en retour tenir un certain pourcentage de titres québécois. Les bibliothèques ont ainsi un rôle à jouer dans la bonne santé du réseau indépendant de production et de diffusion du livre puisque leurs achats représentent jusqu'à 20% du chiffre d'affaire des librairies indépendantes — ce qui est énorme considérant que, bon an mal an, ces dernières réalisent autour de 1% de profit net.³

D'où, enfin, ces quelques lignes de conduite pour les futurs bibliothécaires :

1. Ne dilapidez pas entièrement votre budget au profit des grandes chaînes, qui s'organisent par ailleurs très bien sans vous pour boucler leur budget de fin d'année. Faites confiance aux petites librairies indépendantes, que vous aiderez à survivre.

2. N'achetez pas seulement des livres pointus chez les libraires indépendants, qui vendent aussi les *Harry Potter* et *Da Vinci Code* de l'heure : ces ventes « faciles » leur permettent justement de tenir des ouvrages pointus et moins vendeurs. Diversifiez vos achats.

3. Rappelez-vous enfin que, même en bibliothèque, acheter, c'est voter! Et que les bibliothèques ont un rôle à jouer pour assurer la santé du livre au Québec. ♦

¹ Une anecdote étonnante à ce sujet : le grand écrivain sud-africain J.M. Coetzee, vient de boycotter la 35^{ième} Foire du livre de Londres pour dénoncer l'implication du groupe Reed Elsevier, organisateur de l'événement, dans le commerce des armes à l'échelle mondiale. Ce même groupe est par ailleurs l'un des plus grands distributeurs de bases de données au monde, c'est dire combien tout ceci nous concerne.

²http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html, consulté le 05-03-06.

³ Ménard, Marc. 2001. *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*. Montréal : SODEC.

La conservation préventive en pleine crise d'adolescence

Par Sarah de Bogui

Aux mots « conservation préventive », je viens de voir poindre dans vos esprits le cliché de l'archiviste ou du responsable de collections spéciales. L'éditorial du dernier numéro de *La Référence* voulait faire la peau aux représentations désuètes de la vieille bibliothécaire misanthrope et psychorigide. Ma mission d'aujourd'hui : faire la peau de vos idées toutes faites et principalement celle-ci : « Peuh! La conservation préventive? Ça ne me concerne absolument pas. »

Petit rappel historique (Attention! Acronymes « en masse »!)

Le terme de conservation *préventive* apparaît dès 1977 dans le vocabulaire professionnel par le biais des cours de formation continue dispensés par l'ICROM (International Organization for Conservation of Cultural Heritage). Néanmoins, il faudra attendre les années 1980 pour que l'IIC-GC (Institut international pour la conservation - Groupe canadien : tiens! le Canada!) et l'ACRP (Association canadienne des restaurateurs professionnels) donnent de ce terme une définition dans leur nouveau code déontologique. Et c'est à partir de là que cette science se développe... Dans les années 1990, c'est la grande consécration avec non pas un, mais trois colloques sur la conservation préventive (colloques de la CREPUQ¹, de l'ARAAFU² – association des restaurateurs français - et de l'IIC³). Où? À Paris et... au Canada bien sûr!

Ici, je dois tempérer un peu mon enthousiasme aveugle pour l'esprit novateur des Canadiens. Après tout, ils n'ont rien fait d'autre que de marcher dans les traces de l'antique Vitruve bien loin de se douter, le pauvre, quand il détaillait les précautions à prendre dans l'édification des bibliothèques afin d'assurer la bonne conservation des documents (relisez donc *De architectura*⁴, vous verrez tout y est), qu'il serait honteusement plagié par de lointains descendants (qui à leur tour luttent féroce-ment contre le plagiat)...

Petit exercice de définition à présent. Parce que c'est bien joli de sortir Vitruve de son chapeau, mais il faudrait peut-être commencer par vous expliquer le sens sous-jacent du terme « conservation », pour vous faire comprendre les nouveautés apportées par la conservation préventive. Schématiquement, disons qu'à la différence de la conservation traditionnelle, c'est-à-dire *curative* et qui agit sur les *effets* de la dégradation (oh! des insectes mangent nos livres! vite, tuons-les et protégeons les livres abîmés!), la conservation préventive, elle, agit sur les *causes* de la dégradation (si ces insectes se sont installés en villégiature dans nos livres, c'est qu'ils devaient s'y sentir plutôt bien, vite, modifions les conditions environnementales pour faire fuir de nouveaux indésirables!) Mais, si vous n'aviez qu'une seule définition à retenir, gravez dans votre esprit ces paroles de Denis Guillemard, fameux spécialiste français, pour qui la conservation préventive est finalement « l'anticipation sur une action nuisible⁵ ».

Et alors? Voilà qui vous avance bien! Vous ne voyez toujours pas en quoi ça vous concerne, vous qui allez travailler en bibliothèque publique, en bibliothèque scolaire ou universitaire, en centre documentaire spécialisé, en gestion numérique... Ah, heureux ignorants! Profitez des derniers instants qui vous restent avant que mon plaidoyer ait achevé de vous dessiller les yeux. Parce que finalement, la conservation préventive repose sur quoi? Là encore,

le flamboyant Denis Guillemard a la réponse : « sur les débris de ce qu'elle se propose de préserver⁶! ».

Vous ne voyez encore sans doute pas très bien où je veux en venir alors effectuons à nouveau un rapide voyage dans le temps. Nous sommes au 19^e siècle : bibliothécaires, archivistes et scientifiques s'étonnent de la curieuse coloration brune qu'ils observent sur des documents en papier. Étonnement rapidement remplacé par l'inquiétude lorsque les professionnels s'aperçoivent que ce papier brun tombe en poussière sous leurs doigts. Dès lors, une course aux tests de vieillissement accéléré est entamée pour comprendre comment évolue ce drôle de papier, qu'on croyait invulnérable. S'il y a un nom à retenir et à célébrer dimanche prochain à l'église, c'est celui de William J. Barrow qui, au cours des années 1960 et 1970, a accompli des bonds de géant en matière de recherche scientifique dans la compréhension et la lutte contre la première grande plaie des professionnels de l'information : l'acidification du papier. Et comme pour tout mal, il existe un remède : hurrah! Grâce – encore une fois – à la persévérance des bibliothécaires et archivistes canadiens, un papier non acide (le papier permanent) s'impose comme un support d'impression hautement recommandé pour les publications nationales. Et adieu l'autodestruction! C'est ce qu'on appelle faire acte de conservation préventive.

(Suite à la page 6)

En effet, grâce à la catastrophe qui détruisit d'innombrables et précieux documents à Florence lors des terribles inondations de 1966, les professionnels de l'information et de la restauration ont compris qu'il ne suffit plus de faire appel aux traitements curatifs (désacidifier le papier, faire sécher les livres après une inondation, etc.), mais que des méthodes préventives s'imposent (utiliser du papier permanent, réduire au maximum les risques d'inondation dans les bâtiments, etc.).

Alors si on récapitule : 1980, premiers balbutiements de la conservation préventive et 1990, premiers pas. Tout semblait donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais, c'était sans compter sur les vilains coups du sort qui s'acharnent sans répit sur nos pauvres têtes (pour nous punir de nos ancêtres les vieilles bibliothécaires aigriés?) La révolution numérique. Ah! Vous avez entendu parler abondamment de la révolution numérique (plus vraiment révolutionnaire, mais qui continue à avancer plus vite que nous), frénétique, excitante, pleine de promesses!

Maintenant dites-moi, futurs professionnels des bibliothèques publiques, des bibliothèques scolaires, des centres de recherches en tous genres : avez-vous pensé que les disques compacts que vous allez prêter vont s'user, se casser, s'écailler? Idem pour les DVD. Et les cédéroms, vous y avez pensé? Dans cinq ans, vous êtes sûrs de pouvoir continuer à les lire? Windows XP aujourd'hui, Windows 3000 demain... Je voudrais éviter de vous déprimer complètement, mais les jolies collections de sites Web que vous destinez à vos chers usagers, vous êtes sûrs d'y avoir encore accès au bout de six mois? Alors c'est vrai, il suffit de racheter les disques et les DVD... Mais... Mais ça va coûter plutôt cher non? Les sites Web peuvent être capturés... mais sous

quel format? Parce que ça bouge vite ça aussi... J'entends au loin les futurs bibliothécaires scolaires exprimer leur désintérêt : avec les budgets alloués aux écoles, le numérique, on verra plus tard! Certes, laissons le numérique pour l'instant, mais êtes-vous pleinement conscients de la créativité de vos futurs jeunes protégés? Savez-vous qu'un livre ça peut servir de marchepied, de projectile, de siège? Savez-vous qu'un livre ça se déchire, ça se griffonne, ça aime faire voler ses feuilles au gré du vent capricieux?

À tout cela, une seule réponse : la conservation préventive!

Le numérique entraîne un tournant décisif dans l'évolution de la science de la conservation préventive. L'information matérielle et immatérielle est dans tous ses états et les professionnels aussi. Comment remédier à cette explosion pubertaire de l'information? En agissant ensemble et maintenant.

Parce que la conservation préventive, ce n'est pas seulement observer avec angoisse le frémissement du cheveu de soie d'un thermohygrographe⁷. C'est aussi réfléchir, chercher des solutions économiques et réalistes pour ralentir ou neutraliser les phénomènes de dégradation (physiques, chimiques, mécaniques ou virtuels), sensibiliser les usagers, former les professionnels...

Là, permettez-moi de passer sur un mode franchement lyrique, car la conclusion est d'importance. La préservation est un défi que doivent relever les chercheurs, les archivistes, les bibliothécaires, les gestionnaires d'information du 21^e siècle, c'est-à-dire nous. En commençant par de petits pas et par une prise de conscience collective, nous pourrons tous ensemble faire avancer ce domaine primordial des sciences de l'information. Voilà pourquoi, luttant pied à pied contre la nostalgie de l'exilé(e) (ah! douce France!), j'achève à l'EBSI

une maîtrise hautement concentrée en conservation préventive (tiens, mais au fait, l'EBSI c'est à Montréal... Et Montréal c'est... au Canada! Quelle coïncidence...)

Conseil de lecture à tous les curieux encore sceptiques :

Drewes, Jeanne M. et Julie A. Page, éd. 1997. *Promoting Preservation Awareness in Libraries : A Sourcebook for Academic, Public, School, and Special Collections*. London : Greenwood Press.

Imprimé sur papier évidemment permanent, avec de nombreux exemples d'actions concrètes (y compris à la bibliothèque municipale de Côte-des-Neiges!), des illustrations (si, si) et disponible à la BEBSI (cote Z 701.3 E38 P76 1997)... Vous n'avez plus d'excuse. ♦

¹ CREPUQ. 1990. *Prévenir ou guérir?* Montréal : BNQ.

² ARAAFU. 1992. *La conservation préventive : 3^e colloque international*. Paris : ARAAFU.

³ IIC. 1994. *Preventive Conservation : Practice, Theory and Research*. Ottawa : IIC.

⁴ Vitruve. Trad. de M. Ch.-L. Maufras. 1847. *De l'architecture*. Paris : C.L.F ; Panckouke. p.35-37.

⁵ Guillemard, Denis. 1992. Editorial. In *La conservation préventive : 3^e colloque international*. Paris : ARAAFU.

⁶ Ibid.

⁷ Appareil permettant l'enregistrement des données de température et d'humidité relative d'un environnement. Le cheveu, sensible aux variations, trace une courbe graphique de ces données sur un rouleau de papier millimétré.

Stratégies de recherche d'emploi

Par Sandra Lenneville

Le 10 janvier dernier a eu lieu le panel *Stratégie de recherche d'emploi* organisé par le Groupe étudiant de la Special Libraries Association (GESLA). Y étaient réunies trois invitées dont les présentations ont été fort éclairantes, composée en majeure partie de futurs chercheurs d'emploi en sciences de l'information.

Ainsi, ceux qui n'ont pu assister à l'événement ont manqué l'occasion de prendre en notes de judicieux conseils, et ce, sans parler de la chance de déguster un délicieux buffet – gracieuseté de nos deux commanditaires : Thomson – Dialog et l'Association des étudiantes et des étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Les trois professionnelles de l'information invitées étaient mesdames Stéphanie A. Grenier, Mirjana Martić et Michelle Gauthier. Madame Grenier, finissante de 1998 de l'EBSI, est la directrice de la bibliothèque de Fasken Martineau DuMoulin (milieu juridique) depuis 2004 et a occupé auparavant des postes de spécialiste de l'information en milieu pharmaceutique. Madame Martić, finissante de 1997 de l'EBSI, assume quant à elle le poste de responsable du Centre de l'information d'affaires de la SAQ et nous a fait profiter de ses expériences de travail à titre de travailleuse autonome et de gestionnaire de centre de documentation. Enfin, madame Gauthier, finissante de McGill, est la responsable de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal et a entrepris, depuis l'hiver 2003, un doctorat à l'EBSI.

Les conseils livrés par ces trois dames du monde des sciences de l'information ont porté sur trois étapes de la recherche d'emploi. Tout d'abord, dans le cadre général d'une recherche d'emploi, l'aspect majeur à ne pas négliger est notre réseau de contacts : que ce soit au niveau de nos collègues d'école ou des gens liés aux associations professionnelles auxquelles on appartient, tout le monde doit être au courant de notre

recherche d'emploi. Il est aussi possible d'envoyer notre CV aux ressources humaines de diverses institutions afin d'être intégré à leur base de données. C'est le même principe avec les gouvernements fédéral et provincial : les concours de la fonction publique nous permettent de nous inscrire dans leur banque. Enfin, dans nos démarches, il faut, en tout temps, faire preuve de persévérance et d'enthousiasme.

En ce qui concerne l'envoi du CV, deux aspects ont été signalés par les panélistes. D'une part, il est essentiel d'adapter notre CV à l'emploi désiré, en fonction de l'offre d'emploi émise et, d'autre part, il doit être accompagné d'une lettre de présentation elle aussi adaptée à l'emploi convoité.

Enfin, pour ce qui est de l'entrevue, elle doit d'abord être extrêmement bien préparée, à la manière d'un examen. Ainsi, on se doit de connaître l'entreprise qui nous intéresse. Plusieurs sources d'information peuvent nous mettre sur la bonne piste : site Web de l'entreprise, rapports annuels, visites des lieux, etc. Par ailleurs, les trois professionnelles réunies se sont entendues pour dire que, lors de l'entrevue, il faut être conscient de sa valeur et de l'importance du rôle que l'on va être appelé à jouer dans l'entreprise. Comme l'a très bien exprimé madame Gauthier, lors de l'entrevue on doit « aller dire comment notre présence dans l'entreprise va contribuer à son succès ».

Bref, dans le cadre de notre stratégie personnelle de recherche d'emploi, nous devons miser sur notre formation, nos qualités personnelles, qui doivent

bien s'harmoniser avec la culture de l'entreprise où nous postulons, notre enthousiasme, notre passion et sur le comportement éthique que nous devons garder en tout temps. Ne reste qu'à mettre ces bons conseils en pratique, alors bonne chance! ♦

Politique de la rédaction

1- Il est indispensable de respecter la date de tombée. Dans le cas contraire, les articles seront reportés au prochain numéro.

2- Modalités de présentation des articles. Les articles devront être envoyés par courriel à l'un des membres de l'équipe de La Référence. Les textes devront être rédigés, si possible, en format Word pour Windows en évitant toute mise en forme que ce soit (simple interligne, 11pt, Times New Roman). Veuillez noter qu'AUCUN article sur PAPIER ne sera accepté de la part des étudiant(e)s et des enseignant(e)s; seuls les dessins le seront.

3- Correction des textes. La rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés à La Référence. À cet effet, les textes devront être complets, structurés et clairs. L'équipe corrigera l'orthographe d'usage ainsi que la syntaxe. Les articles soumis devront répondre aux standards de qualité de la rédaction, c'est-à-dire des textes non discriminatoires, non-diffamatoires et ayant un langage adéquat. La lecture d'un article soumis ne constitue pas nécessairement une obligation de publication.

4- Rejet d'un texte. En cas de rejet d'un texte, la rédaction fournira par écrit les raisons dudit rejet et donnera deux choix à l'auteur : soit apporter des corrections significatives au texte, soit accepter le rejet. Toute décision concernant un tel rejet devra être prise par une majorité de membres de la rédaction présents lors de la mise en page.

5- Tous les articles devront être signés; dans le cas contraire, ils ne seront pas publiés.

Pour tous commentaires écrivez-nous à :
lareference@ebsi.umontreal.ca

Compte-rendu de la conférence du mardi 7 mars 2006

Les diplômés de maîtrise : leur expérience de recherche d'emploi

Par le comité des conférences midi

Isabelle Jameson (option Bibliothéconomie, 2005)

Elle est bibliothécaire à la section jeunesse de la Bibliothèque interculturelle de la Ville de Montréal depuis octobre 2005. Elle travaille aussi au service de la référence des HEC.

Pour sa recherche d'emploi, Isabelle s'est inscrite à plusieurs endroits, dont la liste de la Corporation des bibliothécaires du Québec, de l'ASTED, sur le site de Radio-Canada, la ville de Montréal, les universités, les sites gouvernementaux et Jobboom.

Isabelle conseille d'envoyer des CV partout même s'il n'y a pas de poste affiché. C'est d'ailleurs de cette façon qu'elle a eu l'emploi à HEC Montréal. Avoir de l'expérience à *La Référence*, le journal étudiant de l'EBSI, paraît bien sur le CV. Pendant ses études à l'EBSI, elle a fait son stage à la bibliothèque des arts de l'UQAM. Elle a aussi travaillé pendant trois mois à l'indexation des nouvelles à Radio-Canada. Elle a été déçue par ce poste, car elle ne trouvait pas assez de stimulation à indexer toujours les mêmes types de nouvelles. Mme Jameson conseille de ne pas appliquer sur des postes dont nous n'aimons pas la description de tâches et sur ceux dont nous ne nous sentons pas les capacités nécessaires.

Pour les questions en entrevue, elle considère qu'il est important de dire que nous avons des aptitudes en marketing, surtout lorsque nous postulons pour les bibliothèques publiques puisque nous avons souvent à interagir avec les usagers. Ce profil est très recherché dans ce milieu.

Bahaa Alaoui Ismaili (option Gestion stratégique de l'information, 2005)

Elle a fait son stage au centre de documentation de la Banque nationale du Canada, ce qui lui a permis de connaître plusieurs bases de données dans le milieu des affaires. Elle est présentement bibliothécaire chez Raymond-Chabot Grant Thornton. Elle a eu ce poste en appliquant sur le site de la SLA (Special Libraries Association). Au départ, c'était un contrat de trois mois, qui s'est par la suite prolongé pendant six mois et c'est devenu un poste permanent.

Elle donnait des types de questions d'entrevue, comme les mises en situation. Par exemple, comment gérez-vous votre temps lorsqu'il y a une grande ligne d'attente au comptoir de référence? Quelles sont vos qualités professionnelles? Avez-vous une aptitude pour le marketing? Il peut y avoir des questions d'ordre psychologique. Parfois l'organisme a besoin de suggestions pour améliorer son centre de documentation. Ils font alors affaire à nous, puisque nous sommes fraîchement sortis de l'école et que nous sommes à jour par rapport aux nouvelles tendances et technologies du milieu.

Elle considère qu'il est important de faire partie d'un réseau de contacts. Un CV bien présenté est aussi important. Ne pas avoir peur de rédiger un CV un peu plus long que les standards. S'il y a des étudiants étrangers, c'est important de mentionner l'équivalence des diplômes. Il est aussi important de mentionner en référence les sources d'information que nous connaissons

telles que les bases de données, les logiciels documentaires, etc.

Elle indique qu'on déniche ses emplois à l'aide de l'ASTED, de la Corpo, des villes, des institutions bancaires, de recherches sur Google, etc.

Amélie Spooner-Dansereau (option Archivistique, 2005)

Amélie est présentement archiviste aux Productions J. Elle dit que le milieu du cinéma et de la télévision est très stressant. Sa passion pour l'audio-visuel s'est développée lors de son passage aux archives (audio-visuelles) de l'UdeM lors de son stage.

Elle recherche des emplois sur des sites tels que ceux de l'AAQ, de l'ASTED, Jobboom, etc. Ces sites peuvent afficher des postes dans notre domaine. Les journaux sont aussi une bonne source de référence. Elle a travaillé au Collège des médecins (audio-visuel). Son mandat était de créer des procédures pour l'audio-visuel. Elle a tout fait par elle-même, ce qui lui a donné une bonne expérience de travail.

Elle nous énumère quelques questions pouvant être posées en entrevue : c'est quoi l'archivistique et pourquoi l'archivistique? Pourquoi la maîtrise en archivistique? Il y a aussi des questions de mise en situation. Elle conseille de ne pas se gêner pour dire que nous préférons aller sur le terrain avant de commenter l'état de la situation, pour leur proposer une meilleure solution (en lien avec une question de mise en situation). Il faut savoir vendre sa salade, être logique et bien réfléchir pour donner de bonnes solutions. Ne pas avoir l'air idiot de poser des questions, mais poser de bonnes questions.

Alex Lamontagne (option Gestion de l'information électronique, 2005)

Il travaille chez CEDROM-SNI depuis le début de décembre 2005. Il a travaillé au début de ses études pour Érudit (agrégateur de revue universitaire) au pavillon Roger-Gaudry de l'UdeM à titre de technicien. À la fin de la maîtrise, il a travaillé pour la Ville de Laval.

Il a fait son stage en Angleterre. Il est important de mentionner ce genre d'expérience sur notre CV. Cela peut permettre d'établir un contact avec l'intervieweur, ce qui pourrait apporter un bel échange, que l'employeur remarquera positivement. Ses stratégies de recherche d'emploi sont : Jobboom, Monster, les foires de l'emploi, par soi-même, par téléphone, le bottin téléphonique, les Pages jaunes, etc. Les contacts qu'il nous propose d'utiliser sont nos amis, nos professeurs, notre famille, d'autres diplômés, etc.

Pour l'entrevue, M. Lamontagne nous conseille d'être bien préparés, mais il ne faut pas que ça paraisse trop lors de l'entrevue. Nous pouvons consulter des répertoires de questions sur Internet pour mieux se préparer.

Commentaires de Isabelle Bourgey

Les employeurs veulent savoir comment les interviewés réfléchissent, posent des questions ou émettent des hypothèses, sans nécessairement vouloir connaître la réponse. Il faut donc être capable d'expliquer, de décrire ce qu'est notre domaine, que ce soit en personne ou par écrit. Il faut mettre nos aptitudes, compétences dans notre CV. Elle nous conseille de nous inscrire à des programmes gouvernementaux d'emplois comme celui du Conseil du trésor, sur la liste pour diplômés ou des emplois d'été. ♦

Compte-rendu de la conférence du mardi 1^{er} novembre 2005 L'application de techniques de forage de textes à des fins d'analyse thématique de documents textuels non structurés

Par le comité des conférences midi

Conférencier : **Dominique Forest** (Laboratoire d'Analyse Cognitive de l'Information (LANCI) - UQAM)

Dominique Forest est venu nous présenter le projet sur lequel il travaille. Le but de son projet est de trouver une façon d'automatiser la classification et la catégorisation des documents numériques textuels non structurés pour en faciliter le repérage. Il a débuté la conférence en expliquant le problème de l'augmentation de l'information numérique depuis quelques années. Ce phénomène a pour conséquence de faire perdre beaucoup de temps aux gestionnaires d'information puisqu'ils ont une énorme masse d'information sur support informatique à gérer. C'est ainsi que le développement de nouvelles applications automatisées de repérage, d'analyse et de gestion de ces informations sont de plus en plus nombreuses sur le marché. Cependant, M. Forest s'interroge sur l'efficacité de ces applications qui automatisent tout le processus de gestion de l'information.

C'est ainsi qu'il a expliqué ce que sont les techniques de forage de textes à des fins d'analyse thématique de documents textuels non structurés. Le forage de texte est la découverte de nouvelles informations conceptuelles en extrayant différentes données qui proviennent de plusieurs textes. Pour nous expliquer ceci, il nous a présenté la méthodologie qu'il utilise pour l'analyse thématique, et les stratégies de classification et de catégorisation informatique de texte. Sa démarche est divisée en cinq étapes. La première est un prétraitement des documents (identification des thèmes, filtrage de données non pertinentes). La seconde est la transformation des documents segmentés en une matrice de vecteur qui permet de calculer la fréquence des mots dans chaque segments. La troisième est la classification des segments,

de documents tout en pouvant répondre aux nouveaux thèmes (vecteur) et en conservant les anciens. La quatrième est la catégorisation thématique sur les résultats de classification. La cinquième et dernière est la découverte et l'analyse thématique qui repose sur les résultats de la classification et de la catégorisation. Ce processus de découverte est le parcours des différents thèmes d'un corpus de documents débutant par l'analyse lexicale de chaque classe de catégorie.

Il en vient à la conclusion que la plupart des outils pour gérer l'information textuelle numérique sont trop automatisés et essayent de résoudre des problèmes conceptuels que seul l'humain peut résoudre. Un grand nombre d'applications tente d'intégrer des processus de classification et de catégorisation, mais elles automatisent presque tout le processus sans permettre à l'utilisateur de faire les réglages manuels nécessaire pour répondre à ses besoins et à ceux des documents traités. Donc, cette automatisation crée beaucoup de bruit. On peut prendre comme exemple le moteur de recherche Google, qui nous trouve des tonnes de liens non pertinents pour nos recherches les plus simples.

Donc, ce que propose M. Forest est que les applications devraient permettre à l'utilisateur d'assister davantage le logiciel pour le repérage, l'analyse et la gestion de ces informations. La solution est de rendre les logiciels plus flexibles pour les besoins de l'utilisateur, que ce soit dans leurs fonctions de conception ou directement dans l'application. Évidemment, la meilleure solution est de créer et utiliser des documents structurés et de les munir de métadonnées adaptées à nos besoins. Ce qui rend toutes les opérations de classification et de catégorisation beaucoup plus simples et précises. ♦

Sept mises en situation, la suite...

Par Jean-Philippe Bourdon

Dans le numéro précédent, je vous proposais quelques mises en situation dans l'espoir de taquiner et de faire réfléchir le futur bibliothécaire qui sommeille en vous. Je ne sais pas trop si j'ai réussi, j'espère sincèrement que si.

Vous vous en êtes sans doute aperçu à la lecture de ces sept mises en situation que travailler en bibliothèque, c'est souvent bien autre chose que de rester assis dans un bureau pour approfondir sa compréhension du fonctionnement de Copernic (hum.. hum...) : il faut gérer des situations parfois très délicates, faire face, se positionner, réagir rapidement à une situation donnée et de la façon la plus éclairée possible. Ce qui, sur le plan humain, n'est pas toujours évident, loin de là. L'expérience apporte son lot de solutions, mais n'a pas réponse à tout. Le règlement ou le code déontologique établi une pratique, mais ne peut pas tout prévoir. En fait, les problèmes rencontrés sont de tous ordres et de natures très diverses : éthique, interpersonnel, administratif ou encore tout simplement pratique, et posent chacun des défis qui leurs sont propres. Aussi bien s'atteler à la tâche tout de suite!

Étant donné que ces situations ont toutes été plus ou moins vécues par un membre du personnel de la bibliothèque municipale où je travaille — je me permets de le rappeler — ce sont quelques-unes de nos réflexions et de nos réactions que je vous transmets bien humblement aujourd'hui. Évidemment, comme le dit si bien M. Arsenault, ce ne sont là que des « solutions possibles », à vous de trouver les vôtres.

Situation 1 : Un jour de pluie à l'eau...

C'est une journée pluvieuse, malgré les nombreuses fenêtres, tout est sombre dans la bibliothèque. Nous sommes samedi après-midi, vers 14h, à un moment de grande affluence. Il y a environ 200 personnes installées un peu par

tout dans la bibliothèque. Tout à coup : panne d'électricité. Le système d'alarme et les postes de prêts du comptoir ne fonctionnent plus, que faites-vous? Vous consultez immédiatement le procédurier des mesures d'urgence de la bibliothèque, oui, bien sûr, mais qu'est-ce que contient ce procédurier que vous avez vous-même rédigé?

En fait, la procédure est des plus simples : une partie de votre équipe retourne au comptoir du prêt et sort les feuilles de prêts manuels (eh oui!) qui ont été préparées spécialement pour ce genre de situation; de leur côté, les autres membres de votre équipe demandent aux usagers de se diriger tranquillement vers la sortie et vérifient qu'il ne reste personne sur les étages ou dans les endroits difficiles d'accès (ex. : salles de bain). Pendant ce temps, le bibliothécaire communique avec Hydro-Québec pour savoir si la panne sera de longue durée. Si tel est le cas, il faut tout simplement s'excuser et renvoyer les usagers chez eux pour plus de sécurité.

Situation 2 : Bibliothécaire ou travailleur social?

Vendredi soir tranquille au bureau de référence. Vers 19h30, comme tous les vendredis soirs vers 19h30 depuis bientôt 3 mois, une personne d'âge mûr du sexe opposé ayant une légère déficience intellectuelle vient vous voir pour vous poser à peu près toujours les mêmes questions.

L'habitude et la familiarité aidant, cette personne finit par vous accaparer une bonne heure à chaque fois. De plus, vous vous rendez compte que ses « recherches » ne

semblent pas avoir un but précis autre que passer le plus de temps possible en votre compagnie et ainsi combler une carence affective des plus évidentes.

Ce soir, sa question est la suivante : « Est-ce normal qu'une personne de 40 ans ne l'ait pas encore fait avec quelqu'un de son âge? » Considérant que vous êtes peut-être une des rares personnes à qui cette personne fait confiance, que lui répondez-vous? Quelle attitude adopterez-vous désormais à son endroit?

Cette situation suscite plusieurs questions : bien que notre spécialité soit l'information, y a-t-il un type d'information que nous ne sommes pas habileté à aborder avec un usager? Y a-t-il une limite à ne pas dépasser dans le traitement des demandes d'informations qui nous sont adressées? Oui, très certainement, mais où se situe-t-elle cette limite? Où êtes-vous intimement prêt à la tracer? Avec la plupart des usagers, la limite se trace d'elle-même, mais que faire dans ce cas-ci, alors que l'usager n'est pas un usager ordinaire? Cette personne a besoin d'aide, mais le bibliothécaire n'est visiblement pas la bonne personne ressource pour combler le besoin qu'elle exprime. Quelle est alors la meilleure façon de réagir à sa requête sans briser le lien de confiance?

En fait, le plus sage est de demander à cet usager particulier s'il y a un intervenant ou une personne de son entourage que l'on puisse contacter (ce qui est souvent le cas). Pour la suite des choses, une fois qu'une certaine limite a été transgressée, il faudra malheureusement demander à l'usager particulier de ne plus avoir recours au service de référence s'il ne change pas radicalement d'attitude.

Situation 3 : Réinsertion sociale difficile

Le bureau des ressources humaines de la municipalité vous demande d'intégrer à votre équipe une personne inscrite à un programme de réinsertion au travail.

Malgré toute sa bonne volonté, cette personne n'a aucun entregent et n'a visiblement pas d'aptitudes particulières à travailler en équipe. Pire encore, elle a tellement peur d'être prise en défaut qu'elle ne vous donne jamais l'heure juste : elle dit « je comprends » alors que ce n'est pas le cas, elle dissimule ses erreurs au lieu de les avouer.

Dans la mesure où vous ne pouvez pas la remercier, comment faites-vous pour contourner ces défauts et permettre malgré tout son intégration?

Une des façons de contourner le malaise et de rassurer tout le monde (l'employé en question, tout comme la personne responsable) est de demander à l'employé de valider l'information reçue en ne lui posant jamais de questions auxquelles il pourrait répondre par « oui » ou par « non ». Ainsi, il lui sera très difficile de se dérober.

Pour ce qui est de la difficulté à travailler en équipe, il y a plusieurs tâches que l'on puisse accomplir seul dans une bibliothèque, ceci ne devrait pas trop causer de problèmes. Et puis, avec le temps et la confiance en soi qui naît de l'habitude, on ne sait jamais, la situation pourrait se révéler beaucoup plus agréable qu'elle ne le laissait présager au départ... Le plaisir de travailler en équipe, c'est aussi de tirer partie des forces et des faiblesses de chacun.

Situation 4 : Climat pesant

Depuis quelques temps, certains de vos employés ont pris l'habitude de venir à votre bureau se plaindre des écarts de conduite, des retards et de la paresse de leurs collègues. Écouter ces jérémiades vous prend beaucoup de temps. De plus, vous remarquez que, par timi-

dité ou refus de la confrontation, ces employés comptent sur votre bonne volonté et votre statut hiérarchique (surtout) pour exprimer leurs frustrations aux collègues concernés. En plus de vous faire perdre un temps précieux, intervenir dans ces petites guerres vous met profondément mal à l'aise. Quelle attitude adoptez-vous face aux plaignants? Aux accusés?

Comme chacun sait, dans le domaine des relations interpersonnelles, il n'est jamais bon de se retrouver dans le rôle de l'intermédiaire. Aussi, dans le cas présent, une bonne attitude à adopter serait de demander aux plaignants s'ils accepteraient de rencontrer et de s'expliquer avec ceux qu'ils accusent en votre présence. Après tout, dans les situations où le dialogue est très pénible et tendu, le rôle de médiateur est déjà un peu moins inconfortable que celui de messenger.

Situation 5 : 18 +

C'est la deuxième fois qu'on retrouve du matériel pornographique volontairement dissimulé entre les pages de livres pour enfants. Que faites-vous?

On demande aux commis de faire des vérifications épisodiques dans les volumes du secteur enfant au moment du retour, du pré-classement et du classement et on croise les doigts pour que la personne qui agit de cette façon cesse au plus vite.

Situation 6 : Va jouer ailleurs

Quelques adultes se plaignent que les enfants monopolisent les postes d'accès à Internet pour jouer alors qu'eux ont du travail sérieux à faire. Que leur répondez-vous?

La réponse à cette question dépend de votre politique d'utilisation des accès Internet : est-elle strictement basée sur une limite de temps ou par type d'utilisateur? Est-elle flexible ou non?

Tout est affaire de contexte. Lorsque le secteur enfant est complètement séparé du secteur adulte, ce genre de situation se réglera facilement : chacun a la priorité chez soi. Mais si tel n'est pas le cas, l'enfant ou l'adulte devrait avoir le droit de faire ce que bon lui semble avec le temps qui lui est alloué.

Situation 7 : La charité?

Le système informatique qui gère le prêt dans votre bibliothèque n'autorise pas l'emprunt de documents s'il y a une amende au dossier de l'utilisateur.

Or, devant vous, il y a une personne plutôt mal vêtue et le regard triste qui, après avoir déposé sur le comptoir tout ce qui lui restait de petite monnaie, a tout de même une amende de 0,88 \$ à son dossier. Vous comprenez que cette personne n'aura de l'argent qu'au début du mois prochain et qu'elle veut seulement passer une belle fin de semaine à regarder trois films, autorisez-vous le prêt?

Un beau cas de conscience. Alors que personne ne regarde : transgresserais-je le règlement ou ne le transgresserais-je pas? Faut-il se laisser attendrir ou être juste avec tout le monde et s'en remettre au règlement pour trancher? Au nom de quoi faudrait-il accorder un « privilège » à l'un et pas à l'autre? La question se pose peut-être moins dans les institutions à grande surface, où la relation aux usagers est plus anonyme, mais dans une bibliothèque de quartier, où la relation entre le bibliothécaire et ses usagers est toute différente. Rigueur et raideur ou flexibilité et bon cœur? Jusqu'où avez-vous envie d'aller? À vous de choisir!

Merci de votre attention et bonne fin de session à tous et à toutes! ♦

Visites du GESLA

Centre de documentation du Service Info entrepreneurs

Par Sandra Lenneville

La visite, le vendredi 4 novembre dernier, du centre de documentation du Service Info entrepreneurs, un service offert par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a été fort intéressante. Mme Cindy Desmarais, la responsable du centre de documentation, nous a reçus et nous a présenté le centre : son mandat, son environnement, sa clientèle, son personnel et ses ressources. Après sa présentation, nous avons fait la visite des lieux et pu observer les ressources imprimées se trouvant sur place, et ce, en compagnie de Mme Desmarais et de Mme Maryse Laflamme.

Ainsi, nous avons appris que le Service Info entrepreneurs est un centre offert à tous, mais dont la clientèle est spécialement constituée de gens d'affaires qui démarrent une entreprise, qui sont en expansion ou qui veulent développer leurs exportations à l'étranger. Les ressources du centre permettent à ces gens de mettre sur pied leur plan d'affaires et d'aller chercher toutes les informations nécessaires à leurs projets : que ce soit des listes de manufacturiers ou de fabricants, des informations au sujet d'un marché spécifique ou tout autre renseignement susceptible de les aider dans la réalisation de leurs projets. En effet, la responsable nous a confié que les types de recherche qui s'effectuent dans le centre peuvent être aussi diversifiés que surprenants!

En ce qui a trait plus spécifiquement aux services offerts, nous pouvons en distinguer deux principaux types. D'une part, les agentes de recherche peuvent, sur place ou par le biais d'une ligne téléphonique réservée aux requêtes des clients, assister les gens dans leur démarche de recherche en les ai-

dant à se familiariser avec les diverses bases de données et autres ressources dont dispose le centre. Dans ce cas, le service offert est gratuit. D'autre part, les agentes peuvent elles-mêmes effectuer des recherches de plus grande envergure à la demande des clients. Dans ce cas, les modalités de paiement offertes par le centre diffèrent selon les ententes entre le client et le centre. Il est à souligner que le centre de documentation entretient un partenariat financier avec Développement économique Canada, ce qui lui permet d'avoir accès à de nombreuses bases de données et, ce faisant, d'accroître le niveau d'information auquel le centre peut avoir accès. Si vous désirez obtenir davantage d'informations sur le centre de documentation du Service Info entrepreneurs, sur leurs nombreux services et sur les sources d'information auxquelles il donne accès, vous n'avez qu'à vous rendre sur son site : <http://infoentrepreneurs.org/>

Enfin, personnellement, je crois qu'une des réussites de la visite, en plus de nous avoir permis de prendre contact avec un milieu professionnel spécifique, est de nous avoir rendu accessible ce type d'emploi. De fait, la rencontre avec des professionnels m'a permis de démystifier un peu le « monde du travail » spécifique aux milieux spécialisés. Comme nous l'ont mentionné les gens sur place, l'arrivée dans un milieu de travail spécialisé nécessite une bonne période d'adaptation avant que nous ne soyons à l'aise avec les ressources d'information... Comme quoi c'est en bonne partie l'expérience qui fait des employées du centre de bonnes agentes de recherche pour ce milieu spécifique. ♦

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)

Par Vicky Tessier

Le vendredi 18 novembre dernier a eu lieu une visite à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST). Cette activité, organisée par le GESLA, était offerte à toute la communauté étudiante ebsienne. Les étudiants ayant participé à la visite et moi-même avons été chaleureusement accueillis par Mme Éveline Landa, la bibliothécaire en chef (*head*), et ce, malgré un contre-temps plutôt embêtant (j'y reviendrai plus loin...)

L'Institut relève du Conseil national de recherches du Canada <www.nrc-cnrc.gc.ca/>, organisme ainsi présenté sur leur site : « Fondé en 1916, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) est le principal organisme de recherche et de développement du gouvernement du Canada. »

Le site de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (http://cisti-icist.nrc-cnrc.gc.ca/main_f.html), quant à lui, indique entre autres ceci : « L'ICIST, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, est une des plus importantes sources d'information scientifique, technique et médicale du monde. » Il donne accès à la Bibliothèque Virtuelle du CNRC ainsi qu'à plusieurs autres ressources (catalogue en ligne, publications, etc.).

Les propos de Mme Landa ont une fois de plus prouvé que, dans le milieu des professionnels de l'information, le partage et l'ouverture d'esprit sont particulièrement présents. C'est ainsi que nous avons profité de plusieurs conseils éclairés relatifs aux différents postes disponibles au sein du CNRC

Pourquoi l'EBSI? L'heure des bilans

Par Eugène Lakinsky

(selon les niveaux), aux procédures d'embauche, aux possibilités de stage et d'emploi... Ceux qui sont intéressés par le domaine scientifique et qui n'étaient pas présents ne savent pas ce qu'ils ont manqué! (NDLR : Une chance que Vicky était là pour nous!...)

Enfin, soulignons que, malgré deux vérifications auprès de préposés, l'impression du plan et de l'horaire d'autobus concernés et une lecture attentive des panneaux de signalisation de la STM, il ne faut jurer de rien : au métro Namur, alors qu'un panneau signale qu'en après-midi, à l'heure de pointe, l'autobus 115 Paré passe à gauche, un autre indique le contraire. Évidemment, dans le doute (il n'a servi à rien d'interroger des passants tout aussi perdus que nous), le groupe – sous la conduite des plus incertaines de votre humble servante – a opté pour le mauvais côté (*mea maxima culpa*)... Par conséquent, comme me le faisait remarquer une étudiante, il faut toujours prévoir un plan B, surtout lorsque la STM est impliquée!

Pour nous, ce plan B s'est avéré être la division du groupe : alors que certains ont pu profiter de la voiture d'une collègue, les plus braves d'entre nous (devinez dans quel groupe j'étais...) ont pu – grâce à l'ingéniosité de l'une et au regard perçant d'une autre – s'engouffrer dans un taxi heureusement bien chauffé. Notre chauffeur ayant eu l'idée géniale d'emprunter une route secondaire afin d'éviter la congestion, nous ne sommes pas arrivées trop en retard... Pour être honnête, même si notre retard m'a beaucoup gênée, je dois avouer une chose : une expédition en taxi vécue en bonne compagnie peut être drôle! (Oui, oui...) ♦

« *Qu'est-ce que vous a amené au cinéma?*

- *La pluie.*

(Claude Lelouch, *Toute une vie*)

Non, mon histoire fut plus complexe que ça. Ce n'était pas une pluie. C'était un coup de fil.

L'EBSI

À 10 h 27 pile, le cellulaire a sonné. C'était des amis de longue date. « Allô, ont-ils dit, il y a un métier qui te plaira... T'es où maintenant? Pavillon Lionel-Groulx? Quel étage? -9^{ième}, ai-je dit. J'étais en train d'entrer au bureau d'une responsable de DESS en traduction pour m'informer sur comment m'inscrire.

- Descends au 2^{ième},

- Pourquoi?

- Pour l'EBSI.

- Qu'est-ce que c'est? »

On m'a expliqué. Une école de bibliothécaires. Oui, il faut une maîtrise pour ça. Certificat, c'est pour les archivistes seulement. Oui, on a fait ce certificat il y a longtemps. Mais bien sûr, tu peux choisir! Non, quatre cheminements. GSI? C'est pour gérer le budget des bibliothèques. Les autres, c'est...

Bibliothécaire... Dans mon esprit, c'était un métier triste. Des gens cultivés, naïfs, faciles à blesser, toujours sous-payés. Tous portent des lunettes à cause du mauvais éclairage. Tous en chandails vieux et déchirés par le temps. Puis, des livres couverts par la poussière. De vieilles boîtes en bois avec des cartes rangées. Une cafetière qui fonctionne à peine... Tout ça ressemblait à une île oubliée où des victimes des naufrages trouvent un refuge en attendant un bateau de secours qui ne viendra jamais.

Or, c'était presque avec peur que je me suis approché du secrétariat de notre

École. Il fallait du courage pour ouvrir la porte...

« Bonjour! Que faut-il pour s'inscrire? — Avoir un bac, comprendre l'anglais, et savoir allumer un ordinateur et envoyer un courriel. »

Exactement mon profil... « Ah, oui... Une lettre de motivation. »

Ma lettre de motivation

Une maîtrise... J'y avais beaucoup d'expérience. Avec deux maîtrises en recherche commencées mais jamais complétées, je me croyais un expert. Pourquoi donc pas une troisième?

Une de ces maîtrises précédentes comprenait la création d'une base de données sur le matériel génétique. Les A-C-G-T, ça vous chante? Bref, tout gène peut être codé avec ces 4 lettres. Les gènes sont nombreux. Comme si ce n'était pas assez, on les découpe en morceaux. Puis, on les met dans une base de données. Chaque mois, on découvre quelque chose de nouveau. Au bout d'un an, une base n'est plus valide (à moins qu'on ne la mette à jour, ce qui n'est pas toujours le cas).

Or, je me sentais un peu comme un plongeur sous-marin : chaque jour je découvrais une nouvelle Atlantide. Comme un archéologue, je trouvais des bases de données abandonnées il y a longtemps dans l'océan d'Internet. Les bases de 1998, 2000, 2001... On pouvait les croire encore valides. En réalité, elles étaient déjà des anachronismes.

Ce monde manque d'une bonne gestion de l'information. Les techniques psychothérapeutiques ultramodernes ne sont-elles pas que des calques des anciennes pratiques indiennes datant de quelques milliers d'années? Les archéo-

(Suite à la page 14)

logues passent toute leur vie à redécouvrir des faits qui étaient évidents pour leurs ancêtres. Il y a 3000 ans, tout Indo-européen savait où se trouvait sa mère patrie. Maintenant, on n'en connaît rien. On construit des théories complexes sur ce sujet. Les uns nomment l'Iran, les autres – l'Asie Mineure, certains – le Caucase... Allez, demandez à votre arrière-arrière... arrière-grand-père!

On oublie des choses élémentaires et on perd plein de temps pour les redécouvrir. Un biologiste ne peut pas s'avancer dans ces recherches parce qu'il lui manque de l'information qu'un physicien apprend à la première année de son bac. Et vice versa.

Ce sont des idées pareilles que j'ai mises dans ma lettre de motivation. Je présume que le destin triste des bases de données génétiques a touché les cœurs des membres du comité d'admission, puisqu'on m'a dit oui.

GSI – ou la vie d'un espion

J'étais mal informé. J'ai cru que la veille stratégique était une sorte d'espionnage industriel. Or, j'ai choisi la Gestion stratégique de l'information. En faisant ce choix, j'avais déjà une idée claire du métier. On s'infiltrait dans une entreprise concurrente. Par la fenêtre, de préférence. Rapidement mais sans bruit, on se déplaçait dans les corridors en s'avançant vers le bureau d'un haut gestionnaire. Avez-vous vu *Shrek 2*? C'est un peu ça. Bien sûr, on nous fournit le smoking blanc (pour les filles c'est plutôt une robe chic), le pistolet et une caméra vidéo cachée. Ce qui m'inquiétait un peu, c'était les lunettes noires. Je ne les supporte pas. C'est pourtant sûr qu'un spécialiste de la GSI doit les porter en tout temps (de même que le smoking et le pistolet).

J'étais déçu. Qu'est-ce qu'on ap-

prend?! L'analyse SWOT? La stratégie de l'implantation d'une cellule de veille? Rien à voir avec le vrai travail! Heureusement, ça résout le problème de lunettes noires (finalement, on ne nous oblige pas à les acheter).

D'un autre côté, c'est probablement mieux comme ça. Vous imaginez, vous, passer par la fenêtre ou sauter avec un parachute? Et faire un TP de cette façon? Parfois, je me dis que notre programme n'est pas si mauvais. Au moins, c'est tranquille.

À quoi ça sert?

On avance par petits pas. Au début, il te semble que tu n'apprends rien. Mais le temps passe... Et soudainement tu remarques que tu connais la différence entre la recherche factuelle et la recherche bibliographique, tu comprends des blagues sur Dialog, tu sais trouver le chemin vers le café étudiant d'anthropologie... Puis l'été arrive. Il faut chercher du travail. Par miracle, tu en trouves. Dans ton domaine en plus. Et la plupart de tes amis font pareil. En automne, vous partagez vos souvenirs. L'expérience vous plaît. Il faut recommencer aussi tôt que possible!

Les plus sages d'entre vous travaillent depuis leurs premiers jours « ebsiens ». Des commis de bibliothèques, des archivistes à temps partiel. C'est de l'expérience à ne pas négliger.

Puis, tu réalises que tout ça arrive à sa fin. Il ne te reste plus que quelques mois d'études. Puis, le stage, les recherches d'emploi...

Étrange, mais finalement c'est triste de partir. Tu sens que l'EBSI te manquera. Même ses imprimantes matricielles... ♦

IFLA :

Bénévolat intellectuel

Par Violaine Fortier

Bonjour à tous,

La présence du français est importante pour vous dans notre profession? Le Regroupement des Francophones de l'IFLA sollicite votre aide pour traduire des textes de conférences de l'anglais vers le français. En effet, depuis plusieurs années maintenant, des professionnels de l'information de toute la francophonie participent à cet effort collectif. Le travail consiste à choisir un texte du congrès de l'IFLA (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires) qui se tiendra cette année à Séoul et de le traduire en français. Votre travail est ensuite transmis à l'IFLA qui met votre traduction en ligne afin d'être disponible à tous pour fin de consultation. Plusieurs étudiants de diverses écoles dans la francophonie participent chaque année à ce processus et l'EBSI ne fait pas exception. Par contre, la participation des québécois fût moindre l'année dernière et il serait important de raviver notre fibre francophone pour cet important évènement!

Nous cherchons donc des étudiants pour traduire des textes anglais ou espagnols vers le français. Cette participation est bénévole, mais vous pouvez inclure ce travail dans votre curriculum vitae. L'exercice intellectuel est très stimulant et il vous permet de choisir un texte qui rejoint vos intérêts professionnels. Les textes de conférences sont habituellement disponibles dès la fin juin et vous avez jusqu'au début août pour traduire votre texte.

Pour plus d'information sur cette activité, consultez le site Web BIBLIODOC :

http://bibliodoc.francophonie.org/rubrique.php?id_rubrique=19

Si le projet vous intéresse, inscrivez-vous dès maintenant en envoyant vos coordonnées à : Violaine.Fortier@umontreal.ca.

Merci de votre attention,

Violaine Fortier

Coordnatrice aux traductions

Webmestre <http://bibliodoc.francophonie.org>

LA QUESTION VOX POP

Quel est votre personnage préféré?

MARIOUCHE FAMELART

Fifi Brind'acier parce que c'est une fille forte, dynamique et un peu rebelle sur les bords... (J'aime aussi beaucoup le chapelier fou du Pays des merveilles.)

GHYSLAIN THIBAUT

Iorek Byrnison parce que c'est un ours polaire brave et astucieux.

MARISE FALARDEAU

J'aurais pu choisir Max Weber, Édouard aux mains d'argent, M. Rossy ou George Boole, mais de tous ces héros, mon cœur s'est arrêté sur **l'homme qui joue de la flûte avec son nez à Berri-UQAM**.

MICHELLE BOURQUE

John Singer est sourd-muet. Il n'entend pas ce que lui confie la petite Mick, le docteur Copeland, Jake Blount et Biff Brannon. Il approuve ce qu'ils lui disent « tout en ignorant ce qu'ils lui demandaient de sanctionner ¹ ». Résolu à ne rester qu'un confident silencieux, car incapable de leur répondre, il écoute avec désarroi le soliloque de ces gens qui s'épanchent à son oreille en repartant l'âme légère car certains d'avoir enfin trouvé la seule personne au monde qui puisse véritablement les comprendre. Carson McCullers n'avait que 20 ans quand elle a écrit *Le cœur est un chasseur solitaire* (paru en 1940), œuvre d'une grande maturité par rapport aux sujets graves qui y sont abordés. John Singer est pour moi un personnage emblématique de l'inévitable incommunicabilité entre êtres humains. L'autre en soi est un étranger et le restera toujours, aussi proche soit-il. Je n'ai jamais retrouvé aucun

autre personnage romanesque qui m'ait touché autant que celui-là. John Singer dort paisiblement dans ma bibliothèque, attendant des confidences que je lui épargne pourtant, sachant pertinemment qu'il préfère le silence qui veut tout dire aux mots prononcés vides de sens.

1. McCullers, Carson. Œuvres. Paris : Stock, 1974. p. 315.

ISABELLE MORRISSETTE

Benjamin Malaussène, ce personnage créé par Daniel Pennac est mon idole, mon prince charmant. J'aimerais tant le rencontrer, qu'il me présente à toute sa tendre tribu, me fasse visiter son quartier, Belleville, me raconte une histoire. En fait, j'aimerais qu'il m'invite dans sa fiction.

JEAN-SÉBASTIEN SIROIS

Eric Cartman de la série d'animation South Park est un personnage très drôle de la télévision. Il représente l'ensemble des vices que l'être humain peut avoir, concentré dans un enfant de 8 ans.

ESTHER BÉLANGER

Tout le monde a besoin d'un super héros, tout spécialement à ce temps-ci de l'année! Laissez-moi vous présenter **Kikkoman!** De la planète Soya, Kikkoman est fatigué du Japon, il s'adresse dorénavant à toutes les cultures du monde afin de rendre justice à la sauce soya. Worcestershire, Ketchup, eurk! Kikkoman se met à notre disposition pour éliminer les sauces étrangères! Merci Kikkoman de te soucier de notre santé! (rendez-vous à l'adresse suivante pour voir l'animation) http://yoga.at.infoseek.co.jp/flash/kikkomaso_e.htm

HANS OLIVIER LAROCHE

Astro le petit robot a eu un effet marquant sur mon développement.

SANDRA LENNEVILLE

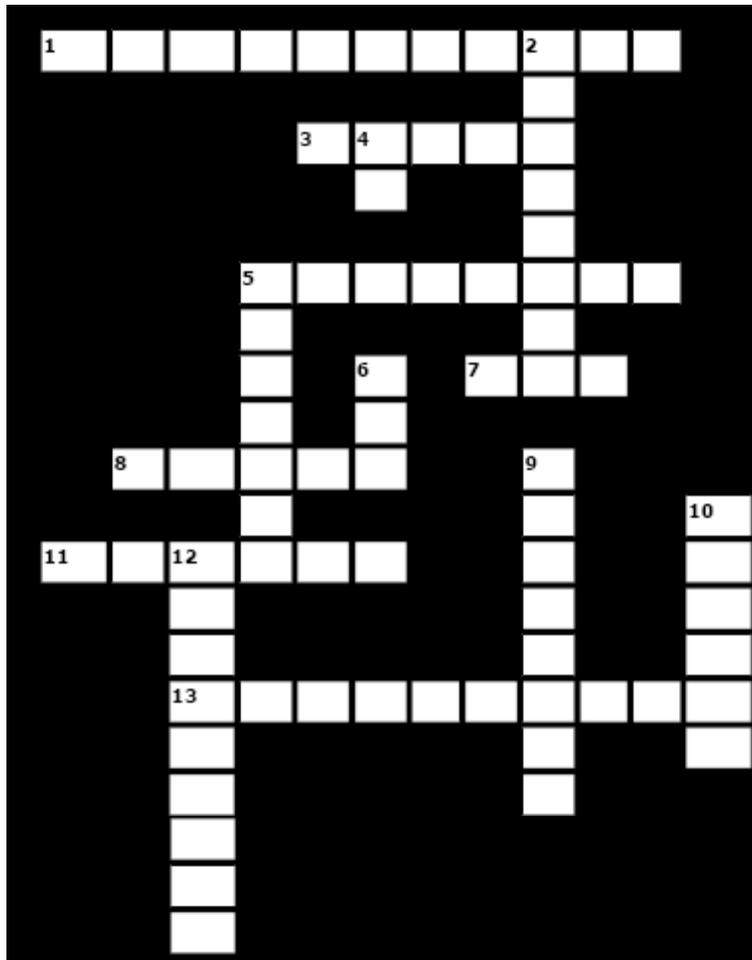
Anne Shirley de la maison aux pignons verts... Je relis le roman chaque année pour le courage... Quand je serai grande*, j'aimerais bien signer, au moins un document important, Sandra avec un E Shirley ! *(NDLR : Quel âge a Sandra?...)

KARINE SAVARD

Impossible! Impossible de choisir un personnage préféré, alors voici une petite catégorisation de mes coups de cœur. Le plus beau personnage est **Samwise Gamegie** du *Seigneurs des Anneaux*. Il représente le triomphe du gars ordinaire. Simple jardinier de Frodo, il grandit en noblesse tout au long de l'histoire pour devenir l'égal de son maître. Ce n'est pas un personnage plein d'éclat (Aragorn est définitivement le plus sexy), mais par sa force, sa loyauté et son courage, il est un des piliers de l'histoire. Frodo n'aurait jamais réussi sans Sam, et c'est lui qui prend tout le crédit. Pfe!!!!

Le personnage le plus intéressant est pour moi **DarthVader**. Petite, il me terrorisait. C'était le « ultime vilain ». Avec le temps et la maturité (euh hum!!!), j'ai appris à apprécier la complexité du personnage et la tragédie d'Anakin Skywalker. Derrière son masque en plastique de dur à cuire, se cache un cœur bon qui sacrifie sa vie pour sauver celle de son 'tit gars. ♦

Les mots croisés de Marise



Sudoku!!

			1	9	2			
	9					8		4
	5	3						7
						9	2	5
			7		3			
6	1	4						
7						4	6	
9		2					3	
			8	4	9			



Question quiz !

Pouvez-vous identifier ce membre du corps professoral... il y a plusieurs années...?

Définitions horizontales

1. Cote 150 de la classification Dewey
3. "Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu"
5. Quel groupe interprète le "Sentier de neige"
7. Ancêtre de l'ONU
8. Créateur d'une logique célèbre
11. Capitale du Mali
13. Terme spécifique de chameau

Définitions verticales

2. Président américain mort assassiné. C'est aussi le nom d'un personnage de BD
4. Erbium
5. Il a réalisé "Le Parrain"
6. Division de l'histoire
9. Lac du Pérou
10. Toujours disponible pour répondre à une question
12. Premier Premier Ministre du Canada



Mini critique musicale par L.-P. R.

Malajube

Trompe l'oeil

J'adore la musique québécoise. J'adore avant tout la musique bien faite. J'adore le classique, la chanson française, la chanson engagée, la musique du monde. J'adore U2. J'adore Radiohead. Et j'adore Malajube. Le groupe québécois de l'heure selon moi. Exit les hawaïennes en trois accords, parlez-moi d'un vrai rock intelligent qui déménage. Intelligent ai-je dit? Génial plutôt. Les harmonies jouissives se succèdent sur leur dernier album, passant du festif à une intensité quasi apocalyptique en deux temps trois mouvements, et toujours avec un brio apparemment infailible. Qu'on se le dise le dernier album de Malajube est une perle rare à découvrir et un plaisir à savourer jusqu'à satiété.

Les réponses à ces jeux vous seront envoyées par courriel le 6 avril 2006.